

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL
du site Natura 2000 ZPS12 « Printegarde » FR 821 2010

Le 20 octobre 2022 à Livron-sur-Drôme

Personnes présentes (25 personnes)

C. Vignal - Commune de Le Pouzin, **D. Gérard** – Commune de Le Pouzin, **J. Dumont** – Direction Départementale des Territoires de l’Ardèche, **M. Grivaud** - Direction Départementale des Territoires de l’Ardèche, **T. Insalacco** - Direction Départementale des Territoires de la Drôme, **G. Chevalier** – PNR Monts d’Ardèche, **M.T Michel-Dansac** – Association des riverains de Prentegarde, **R.Boyer** - Association des riverains de Prentegarde, **M. Baraguiet-Mussat** - – Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux AURA, **P. Seguin** – Office Française pour la Biodiversité, **J.M Faton** – Association Sympetrum, **H. & S. Penel** – Association Castor & Homme, **C. Chabert** – Commune de Livron-sur-Drôme, **J. Pourchaille** – Fédération de la pêche de la Drôme, APPMA la Gaule Pouzinoise, **P. Gonzalès** – Compagnie nationale du Rhône, **S. Perry** - Compagnie nationale du Rhône, **N. Rabin** - Compagnie nationale du Rhône, **J. Dubosc** - ACCA Le Pouzin, **A-C. Ansourian** – Commune de Loriol-sur-Drôme, **P.Lespets** - Commune de Loriol-sur-Drôme, **L. Beguin** – Communauté de communes du Val de Drôme, **C. Dolader** – Dauphiné Libéré, **P. Caillebotte** - Comité Départemental de Canoë Kayak de l’Ardèche, **S. Coste-Durieux** – Natura 2000 Commune de Le Pouzin, **A. Cocquelet** – Natura 2000 Commune de Le Pouzin.

Personnes excusées (21 personnes)

V. Raymond – Conservatoire d’Espace Naturel Rhône-Alpes, **J.Y Meyer** – Ardèche tourisme, **R. Buffat** - Ardèche tourisme, **J. Gil** - Conservatoire d’Espace Naturel Rhône-Alpes, **F. Malique** - RTE France, **B. Lebra** – APPMA de l’Eyrieux, **B. Domenach** – Agence de Développement Touristique de la Drôme, **D. Audemard** – Fédération de pêche de la Drôme & APPMA de Loriol, **J.P Buffin** - ACCA de Saulce-sur-Rhône, **J.F Roche** – FFRandonnée Ardèche, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, **M. Châteauvieux** – Conseil départemental de la Drôme, **D. Nadal** – Syndicat mixte du Coiron au Rhône, **F. Gonnet** – Syndicat mixte de la Rivière Drôme, Fédération Départementale des Chasseurs de l’Ardèche, **R. Viguier** – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Office Nationale des Forêts, **O. Ambrane** – Conseil départemental de l’Ardèche, **L. Bonis** – LPO Drôme-Ardèche, **K. Gros** – Groupe local LPO de la Vallée de l’Eyrieux, **S. Vincent** - LPO Drôme-Ardèche.

NOTE : Ce compte-rendu récapitule les échanges sur les différents sujets proposés. Les présentations power-point diffusées lors du comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur le site internet (<https://printegarde.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu sera également envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2023. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion

- Rappels sur le réseau Natura 2000 et sur le site « Printegarde »,
- Bilan des actions menées entre 2021-2022 et projet en cours,
- Présentation du suivi de Castor sur Printegarde par l'association Castor et Homme
- Point d'actualité sur le projet d'entretien de la grande roselière par la CNR
- Perspectives d'action et projets à venir pour l'année 2023,
- Visite sur site du secteur de la passe à poissons du seuil de Livron-sur-Drôme

Compte-rendu du COPIL

Monsieur Christian Chabert adjoint à la commune de Livron-sur-Drôme accueille l'ensemble des participants d'un mot de bienvenue.

Monsieur Christophe Vignal, Président du COPIL et Maire de Le Pouzin structure animatrice du site, remercie les membres du COPIL de leur présence et recontextualise l'animation du site Natura 2000.

Rappels sur la démarche Natura 2000, sur le lien entre la Mairie de Le Pouzin et Natura 2000 et présentation du site « Printegarde »

Madame Amanda Cocquelet, chargée de l'animation du site « Printegarde » introduit le COPIL par un rappel de l'origine du réseau Natura 2000 et par la présentation du site qui fait l'objet de la réunion. Le réseau de sites Natura 2000 a été constitué en application des deux seules directives européennes en faveur de la protection de la nature : la directive Oiseaux et la directive Habitats, Faune, Flore.

Institué en **1992**, le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui **près de 27 000 sites** dans l'Union européenne constituant ainsi le plus grand réseau mondial de sites écologiques à l'échelle continentale. Un exemple très concret de collaboration des Etats membres.

En France c'est 1756 sites soit 13% du territoire et 13 000 communes de concernées.

Elle complète ces explications par une vidéo que vous pouvez [visionner ici](#).

Présentation du bilan des actions réalisées en 2021-2022 et les perspectives pour l'année 2023

- **Résultats de l'étude de l'évolution des grands types d'habitat par photo interprétation**

M. Perry de la CNR mentionne son étonnement sur le total de 6,7% de surface du site de Printegarde qui ont évolué entre 2007 et 2020.

Mme Grivaud de la DDT Ardèche précise que ce résultat provient de tableaux croisés dynamiques précis qui ont permis de mettre en évidence des évolutions d'entités info-géographiques préalablement définies à travers la cartographie des habitats du site. Les changements observés sont principalement dus à une évolution naturelle des milieux.

M. Chevalier du PNR des Monts de l'Ardèche demande l'origine et les objectifs de cette étude.

Mme Coquelet explique que cette étude part d'un constat global à l'échelle des deux sites Natura 2000 qu'elle anime d'anthropisation ou au contraire d'une déprise agricole. L'objectif de cette étude était de localiser, de quantifier et de qualifier les évolutions d'habitats des 15 dernières années pour permettre de mieux prioriser la gestion du site et la sensibilisation des différents acteurs sur le terrain. Ces résultats pourront aussi permettre d'appuyer des études menées par d'autres structures comme le conservatoire botanique national.

M. Dumont de la DDT Ardèche appuie Mme Coquelet en soulignant l'importance d'avoir ce type d'étude pour mener des comparatifs d'évolution de milieux dans/hors périmètre de sites Natura 2000.

M. Perry ajoute qu'il serait pertinent d'utiliser les résultats de cette étude pour faire le lien avec l'absence/présence d'espèces.

- **Le suivi des oiseaux hivernants**

Mme Béguin de la CCVD demande si un comparatif des tendances observées a été réalisé avec d'autres secteurs français.

Mme Coquelet répond que le dernier rapport du suivi « Wetland » (suivi hivernal international des espèces d'oiseaux en zones humides) montre une tendance généralisée. Potentiellement, le changement climatique pourrait avoir modifié les zones d'hivernage avec certaines espèces qui descendent moins dans le sud qu'auparavant.

La DDT Ardèche rappelle qu'il faut aussi relativiser les résultats de ce suivi dû au fait que le nombre de sorties annuelles a diminué depuis les 1ères années de suivi. Il faut aussi noter que le nombre de plans d'eau dans la vallée du Rhône a augmenté, pouvant expliquer une répartition plus éparse des oiseaux d'eau sur le territoire.

M. Faton de l'association Sympetrum mentionne qu'il effectue le suivi Wetland depuis 1984 sur Printegarde. Les évolutions observées sont bien réelles. Pour en connaître les causes, il suggère de s'intéresser à la ressource en nourriture des canards notamment. Par ailleurs il note que la principale espèce relâchée pour la chasse est le colvert, ce qui peut aider les populations de cette espèce à se maintenir contrairement à d'autres comme le Fuligule par exemple. Il observe notamment que les populations de Fuligules et de Sarcelles s'effondrent.

M. Seguin de l'OFB confirme cette observation mais précise que les raisons sont mal connues. C'est un sujet à étudier.

L'association des riverains de Printegarde déplore l'accroissement du nombre de cygnes sur l'aval de grande roselière. Elle demande si cela ne pourrait pas expliquer la baisse des effectifs de canards. Elle demande aussi si la prédation du renard ne pourrait pas être une cause.

Mme Coquelet répond que les cygnes sont des herbivores filtreurs et qu'ils ne sont pas « équipés » pour prédater les canards. En revanche une concurrence territoriale pour avoir des effets sur la présence des espèces de canards. Pour le renard, celui-ci ne semble pas prédisposé à être le prédateur des zones humides.

- **Le suivi des oiseaux nicheurs et du Blongios nain**
- **Suivi temporel des oiseaux communs**
- **Suivi du dortoir à Aigrettes**

M. Chevalier signale qu'il observe de plus en plus d'aigrettes côté Eyrieux aval.

M. Faton mentionne qu'un déplacement du dortoir d'aigrettes est possible sur ce secteur.

L'association des riverains de Prentegarde témoigne avoir observé beaucoup de Grandes aigrettes et de Hérons cendrés du côté des petits robins cette année.

A l'hypothèse d'une prédation sur le dortoir, la DDT Ardèche demande de quelle espèce prédatrice il pourrait s'agir. Mme Cocquelet répond qu'il est difficile de savoir car peu d'indices. Un des prédateurs pouvant monter dans l'arbre dortoir pourrait être la Martre.

M. Faton pense aussi au rat brun, ce qui étonne l'OFB au vu de la différence de taille par rapport à une aigrette.

- **Suivi du castor (intervention de Hervé Penel de l'association Castor et Homme)**

M. Penel présente les mortalités observées en 2021. L'année 2021 a été marquée par des crues importantes. Ces crues peuvent d'une part localement inonder les terriers huttes (en aval des barrages) détruisant la famille à l'intérieur. D'autre part, elles peuvent contraindre certains individus à emprunter des voies de circulation inhabituelles notamment à cause de la baisse du niveau du Rhône en amont des barrages. Dans ce contexte de crue, trois cas de mortalité routière ont été déplorés au niveau de l'hôtel Ibis du Pouzin et au niveau du barrage Le Pouzin-Loriol. L'association déplore une baisse générale du nombre de familles sur le site de Printegarde. Elle estime que 41% des mortalités seraient dû à la circulation routière et 11% à du braconnage.

- **Suivi des voies migratoires d'oiseaux par baguage**

La DDT 07 demande à la CNR pourquoi le bagueur M. Humbert n'a pas encore reçu les autorisations de baguage pour cet automne.

M. Perry de la CNR explique que la roselière se trouvant dans le périmètre industriel d'exploitation des barrages, les personnes s'y introduisant sont sous leur responsabilité en cas d'inondation. Une des raisons pouvant expliquer le retard d'autorisation serait le fonctionnement administratif complexe en interne.

M. Faton précise qu'il faudrait faciliter la tâche aux bénévoles qui peuvent se lasser au fil du temps de ces demandes d'autorisation.

M. Perry rappelle que l'entrée sur un site industriel induit obligatoirement une demande d'autorisation.

- **Point d'actualité sur le projet d'entretien de la grande roselière par la CNR**

L'association des riverains de Prentegarde déplore le délai d'intervention de la CNR pour l'entretien de la grande roselière et demande aux autorités environnementales une explication.

La DDT Ardèche explique les étapes d'instruction des dossiers.

M. Perry explique le calendrier et les phasages du projet expliquant le délai d'intervention.

Hervé Penel précise bien que la roselière en l'état n'est plus fonctionnelle d'un point de vue écologique et qu'il est urgent de la restaurer pour les différentes espèces qu'elle abrite.

- **Mise à jour du DOCOB**

L'animatrice du site explique que la mise à jour du document d'objectif a pris du retard étant donné la période COVID qui n'a pas permis la réunion de groupes de travail. Le transfert de la compétence de gestion des sites Natura 2000 l'Etat aux Régions impliquant potentiellement une refonte de l'animation sur les territoires des sites Natura 2000, la mise à jour reprendra lorsque les directives de la Région AURA seront connues. L'animatrice a toutefois présenté rapidement la synthèse de bilan de réalisation du DOCOB actuel et a mentionné les prochaines étapes de la mise à jour.

- **Actions de communication et de sensibilisation**

- Réalisation d'une plaquette de présentation du site
- Mise en place d'une infolettre numérique trimestrielle
- Soirée de sensibilisation sur les ripisylves à Privas et Saint Just d'Ardèche
- Valorisation de l'exposition natura 2000 Drôme-Ardèche
- Animations scolaires et grand public sur le terrain

- **Répartition du temps de travail sur l'année 2021**

- **Bilan financier de l'année 2021**

- **Point d'information sur le contexte des subventions Natura 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes**

M. Vignal expose les conséquences de la loi 3DS visant notamment au transfert de la compétence Natura 2000 aux régions. Il explique que la région Auvergne-Rhône-Alpes est la seule région de France n'ayant pas prévu d'investir les financements européens destinés à l'animation des sites Natura 2000 à partir de 2024. Ce sont 266 sites Natura 2000 qui seront touchés par cette décision de la Région AURA. Comme la Mairie de Le Pouzin, de nombreuses structures animatrices ne pourront alors plus assurer la gestion des sites Natura 2000. Afin d'alerter la Région, le conseil municipal du Pouzin a voté et envoyé une motion. Celle-ci sera transmise aux collectivités et communes faisant partie du COPIL.

- **Programme d'action pour l'année 2023**

- Implantation de nouveaux panneaux d'information sur le site Natura 2000
- Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets
- Poursuite de la mise en place des différents suivis d'espèces (oiseaux et libellules notamment)
- Poursuivre la mise à jour du DOCOB ?

Mot de fin du Président de COPIL :

Monsieur Christophe Vignal remercie les participants, Amanda Cocquelet l'animatrice pour l'organisation du Copil, la mairie de Livron-sur-Drôme pour l'accueil du COPIL ainsi que la DDT pour toutes ces années d'encadrement du réseau Natura 2000.



Visite de terrain à la passe à poissons au seuil de Livron-sur -Drôme

L'animatrice a présenté le contexte du secteur de la passe à poissons, l'historique de la construction de la passe, son fonctionnement et son enjeu sur l'aval du bassin versant de la Drôme. Elle liste les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Un focus est effectué sur l'Apron du Rhône pour qui le secteur fait office d'observatoire. Cet été, le niveau critique de la Drôme a induit une pêche de sauvetage de cette espèce sauvant 26 individus. Ceux-ci ont été relâchés plus en amont de la rivière au niveau des radiers de Grâne. Un comptage en octobre sur le secteur de Grâne n'a pas permis de relever la présence de ces individus. L'animatrice a profité de cette sortie pour évoquer le groupe de travail qui a été réuni en début d'année en collaboration avec la fédération de pêche de la Drôme. La sortie a ainsi été l'occasion d'échanger sur l'état des connaissances de la rivière Drôme. Comme à l'issue de cette réunion de travail, l'animatrice a posé la question de la pertinence de porter un groupe technique local régulier pour permettre aux différents acteurs sur ce secteur d'échanger sur les dernières données et les projets en cours. Cela permettrait une gestion cohérente en concertation du secteur Drôme aval.

Contact

Pour tous renseignements merci de prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » :

Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000

Site FR 820 1677 : « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Site FR 821 2010 : « Printegarde »

Mairie Le Pouzin - 3 avenue Marcel Nicolas B.P.6, 07 250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

Port. : 06 33 82 81 32

a.cocquelet@lepouzin.fr

Monsieur Christophe VIGNAL

Maire de la commune de Le Pouzin et

Président des comités de pilotage des sites Natura 2000

« Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde »

